

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu Du conseil municipal du 17 juin 2015

Présents :

Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf-Morin, Viviane Iragne-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Hélène Bureau, Christian Doby, Christian Farguet, Ingrid Puyo, Bernard Gay.

Absent excusé : Marie-Thérèse Souriat.

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

- 1- Délibération modification des statuts de la Fédération (bornes électriques pour véhicules)
- 2- Rapport d'expertise concernant le service public d'eau potable de l'exercice 2013
- 3- Comptes rendus annuels d'exploitation du service des eaux année 2014
- 4- Constitution du jury d'assises pour 2016 (délibération)
- 5- Avenant de mise fin au contrat d'affermage de la SOGEDO suite au transfert du service des eaux au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la vallée du Céou (délibération)
- 6- Questions diverses.

En préambule, le maire a souhaité la bienvenue aux membres présents du conseil municipal jeunes invité à assister au conseil.

Les membres du conseil municipal ont souhaité aborder les questions diverses suivantes :

- . Fondation du Patrimoine
- . choix du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la piscine ;
- . PV photovoltaïque pour la halle des sports (transfert vers budget annexe)
- . Rythmes scolaires.

Ordre du jour :

- 1- La Fédération propose l'installation gratuite d'une borne électrique pour véhicules, dans les anciens chefs-lieux de canton. Pour ce faire, la commune doit prendre une délibération approuvant la modification des statuts de la Fédération intégrant cette compétence. Délibération approuvée. L'emplacement proposé, le plus central pour « occuper » les usagers, pourrait se situer sous la poste (place du Foirail).
- 2- 3- le maire présente les différents rapports en précisant qu'il peut en être pris connaissance à la mairie.

.../...

4- les jeunes du conseil municipal jeunes ont été invités à participer au tirage au sort des 3 personnes de plus de 23 ans dans la liste électorale. Le tirage au sort a désigné le n°100 : madame Besserve Christiane, le n° 30 madame Florence Aubin épouse Faucon, le n°903 monsieur Christian Zambragis.

5- la délibération et l'avenant n°1 concernant le contrat d'affermage sont abrogés au 30.06.2015 suite à l'adhésion au Syndicat des Eaux.

Le maire expose l'obligation de transfert du budget communal et la demande de travaux concernant l'adduction d'eau du secteur de Pépy à la Métairie de Lagard, de la mise à niveau du réseau incendie et de l'approvisionnement de la zone de loisirs.

Questions diverses.

Fondation du Patrimoine. Les travaux de mise en scène du Trésor d'église se poursuivent et l'inauguration se fera à l'occasion des Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre. par le biais de la Fondation du Patrimoine qui aide les communes à collecter des fonds, une souscription va être ouverte avec l'association animation et Culture comme support, pour aider à la réhabilitation de la Chapelle de l'Olm et celle de la statue de la Vierge qui sera exposée avec le Trésor. Le maire émet l'idée d'un travail auquel le collège serait associé, réalisé à la médiathèque pour fabriquer un fac-similé grâce à l'imprimante 3D.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Le conseil vote une délibération pour le choix du Bureau A2C pour la rédaction du cahier des charges du projet de réhabilitation de la piscine.

PV photovoltaïque : le budget (185427,68€), la subvention conseil général (10334,21€) et l'emprunt (121952,01 restants dû) sont transférés sur le budget spécifique Photovoltaïque. Jean-Jacques Villars est nommé directeur de régie.

Rythmes scolaires : Anne-Marie Delpech rend compte d'une visite de l'inspection académique qui a salué l'excellent fonctionnement du dispositif mis en place. A la rentrée scolaire 2015/2016 en septembre, les enfants de 2 ans et demi propres seront accueillis en très petite section de maternelle. Actuellement, les effectifs envisagés sont les suivants : très petite section et petite section : 23 ; grande section + préparatoire : 22 ; CE1- CE2 : 21 ; CM1-CM2 = 22 soit un effectif en baisse. Les questionnaires remis aux parents concernant les activités périscolaires seront exploités pour la rentrée prochaine.

Le maire
Alain Faucon